



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
4 juin 2012
Français
Original: anglais

Treizième session
Doha (Qatar)
21-26 avril 2012

Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur sa treizième session

Tenue à Doha (Qatar) du 21 au 26 avril 2012

Additif

Le Manar* de Doha

Nous, États membres de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, réunis à Doha, au Qatar, du 21 au 26 avril 2012, pour la treizième session de la Conférence, adoptons la déclaration suivante, ci-après dénommée «Le Manar de Doha»:

1. Ensemble, en tant qu'assemblée de nations souveraines, nous nous sommes efforcés de construire un monde partagé, interdépendant et prospère moyennant une intensification des processus économiques, politiques et sociaux. En nous attachant à ouvrir le plus largement possible les perspectives offertes par la mondialisation dans le domaine du commerce international et de l'investissement international, nous avons cherché à promouvoir la croissance et le développement économiques en veillant tout particulièrement à réduire les inégalités entre nous et au sein de nos nations, et à accroître notre capacité d'atteindre des buts communs et d'exercer une gestion plus efficace et plus responsable de nos ressources naturelles et planétaires. Surtout, nous nous sommes efforcés de répondre, individuellement et collectivement, aux aspirations de nos peuples à vivre dans la paix et à jouir pleinement d'une vie riche et diverse, toujours plus stable et plus sûre.

2. Nous saluons la CNUCED en tant qu'organisme du système des Nations Unies spécialement chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement, et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable. La CNUCED a notablement contribué depuis un demi-siècle, de 1964 à 2012, à travers ses trois grands domaines

* Un «manar» est une source lumineuse forte et brillante, tel un phare, qui oriente les voyageurs, sur mer ou sur terre. Le terme s'applique également à des personnes ou à des institutions qui diffusent connaissances et savoir autour d'elles. Dans tous les cas, il évoque l'idée de quelque chose ou de quelqu'un qui oriente et qui guide.

d'action, à faire progresser le débat sur le développement et à promouvoir une intégration bénéfique des pays en développement dans l'économie mondiale. Nous réaffirmons notre attachement à la CNUCED.

3. Nous partageons la conviction que, grâce à une coopération économique toujours plus intense, nous pouvons bâtir un monde meilleur en surmontant les divisions mais, tout en respectant les différences, qui ont été les nôtres dans le passé, nous pouvons et nous devons libérer de nouvelles forces productives pour élever les niveaux de vie partout et éliminer l'extrême pauvreté, en particulier dans les communautés et les pays les plus vulnérables, et nous pouvons de la meilleure façon donner espoir dans l'avenir en créant des possibilités, des capacités et des emplois décents pour tous partout dans le monde, en particulier pour les jeunes et les femmes, pour que tous réalisent leur plein potentiel. Le vent du changement qui souffle dans de nombreuses régions du monde aujourd'hui dit assez que les populations aspirent à des politiques soucieuses de leurs besoins et favorables à des approches participatives et équitables du développement afin d'assurer la prospérité de tous. Nous considérons également comme importante à cet égard la contribution du secteur privé.

4. Grâce en partie à la mondialisation, nous disposons des capacités et des ressources pour éliminer l'extrême pauvreté partout. C'est donc une responsabilité morale partagée que d'agir, comme nous nous y sommes engagés avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies. Nous sommes également conscients des risques liés à la mondialisation. L'évolution récente de l'économie mondiale – en particulier les difficultés économiques et la reprise fragile, conséquences négatives de la crise économique et financière internationale – nous a rappelé que la mondialisation et ses incidences sur le développement restaient un chantier en cours. Les succès, et les risques, de la mondialisation ont fait surgir de nouvelles interrogations concernant la capacité de notre cadre institutionnel de gouvernance économique, la qualité du développement, la durabilité de notre consommation de ressources planétaires, et notre capacité de produire et de gérer des biens publics mondiaux. Nous affirmons notre détermination de travailler ensemble pour continuer de répondre à ces enjeux et à ces interrogations, afin de bâtir une mondialisation davantage centrée sur le développement, conduisant à une croissance et un développement plus équitables et plus durables.

5. Nous tenons à remercier le Secrétaire général de la CNUCED de son rapport à la Conférence. Ce rapport a contribué à nos débats et nous a aidés à forger notre détermination commune de mettre en avant les incidences sur le développement de la mondialisation.

6. Nos délibérations à Doha se sont articulées autour des quatre grands thèmes liés à une mondialisation centrée sur le développement. Premièrement, nous reconnaissons la nécessité de renforcer un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'une croissance et d'un développement équitables et durables. À cet égard, le commerce international est un moteur de croissance économique et de développement socioéconomique. Le système commercial multilatéral doit rester ouvert, réglementé, transparent, non discriminatoire et équitable pour servir plus particulièrement de rempart contre toutes les formes de protectionnisme. L'aboutissement du Programme de Doha pour le développement de l'OMC reste essentiel. L'accession à l'OMC des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA), et des pays en transition accroît l'universalité du système commercial. Un système commercial multilatéral solide et propice au développement est essentiel. En outre, les efforts dans le sens d'une réforme appropriée et d'une amélioration continue du système financier international sont, nous le reconnaissons, aussi difficiles qu'urgents, et sont la responsabilité partagée de tous.

7. La définition d'objectifs nationaux et de stratégies nationales de développement correctement ciblés et calibrés, intégrant les politiques relatives au commerce et à l'investissement, reste un souci constant. En ce sens, promouvoir la création de valeur ajoutée et la diversification économique, en particulier dans les pays en développement tributaires des produits de base, est essentiel pour que les stratégies de développement contribuent à renforcer la résilience. Par ailleurs, des politiques macroéconomiques et des politiques de gestion de la dette efficaces contribuent à assurer la viabilité de l'endettement et à promouvoir le développement économique. Dans le même ordre d'idées, une mobilisation efficace des ressources intérieures est nécessaire, conjointement aux flux financiers internationaux, en même temps qu'elle réduit la dépendance des pays et leur vulnérabilité à ces flux extérieurs.

8. Deuxièmement, nous reconnaissons la nécessité de renforcer toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement. Les partenariats peuvent aider à axer les efforts déployés aux niveaux national et international, notamment par le secteur public et le secteur privé, sur une participation accrue des pays en développement au commerce international de biens et services. Ils peuvent aussi contribuer à renforcer les capacités productives, à relier les processus de production par-delà les frontières, à diffuser le savoir-faire et à promouvoir la transformation structurelle. Une coopération efficace pour le développement, notamment le financement du développement et des initiatives associées telles que l'aide au commerce et le Cadre intégré renforcé pour les PMA, peuvent grandement y contribuer. En outre, la coopération et l'intégration régionales et interrégionales entre pays en développement, notamment la coopération Sud-Sud, et entre pays en développement et pays en transition, tout en étant complémentaires de la coopération Nord-Sud, peuvent améliorer la qualité de la coopération pour le développement et donner la possibilité de nouer des liens avec les chaînes mondiales d'approvisionnement.

9. Troisièmement, nous affirmons que l'économie mondiale est confrontée à plusieurs problèmes, persistants et nouveaux, et que des politiques et des mesures correctives, adaptées aux capacités et aux conditions locales, doivent être prises afin d'y remédier. La mondialisation permet de modifier en profondeur la base et la structure technologiques de l'activité productive et elle est facilitée par ces changements. Par conséquent, le développement de fortes capacités dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, conjugué à des technologies de l'information et de la communication efficaces, est un facteur important pour parvenir à tirer parti de l'économie, mondialisée et fondée sur la connaissance, du XXI^e siècle. En outre, le développement d'infrastructures matérielles et immatérielles, notamment en matière de transports et de logistique commerciale, revêt une importance particulière dans les pays en développement et les pays en transition, afin de faciliter la production et le commerce et d'attirer l'investissement.

10. Parmi les problèmes posés, les multiples effets des changements environnementaux – notamment climatiques – sur l'économie et le développement montrent à quel point il est nécessaire et urgent d'adopter des politiques de développement durable. La protection et la préservation de notre environnement commun, notamment la lutte contre les changements climatiques, constituent un enjeu mondial de taille dans le cadre des efforts que la génération actuelle déploie pour garantir un avenir meilleur à la génération de demain. En outre, les obstacles non tarifaires sont de plus en plus importants dans le commerce international, d'où la nécessité de se concerter pour y remédier. L'élaboration de politiques de concurrence continue de jouer un rôle important dans la promotion d'un environnement concurrentiel et la prévention des pratiques anticoncurrentielles. Une priorité importante est de promouvoir l'émancipation des femmes afin d'exploiter tout le potentiel de notre population à l'appui d'un développement humain, économique et social plus complet.

11. Quatrièmement, nous reconnaissons que promouvoir l'investissement, l'entrepreneuriat et les politiques de développement correspondantes contribue au renforcement des capacités productives et à une croissance économique soutenue. Nous devons rendre l'investissement, notamment l'investissement étranger direct, plus productif et plus propice au développement en veillant à ce que la croissance s'accompagne d'une transformation structurelle et d'une diversification économique progressives. Il sera impossible de remédier aux problèmes de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et énergétique et du réchauffement climatique sans une augmentation considérable des investissements productifs. À cette fin, il est indispensable d'instaurer des conditions d'investissement stables et prévisibles qui, notamment, favorisent l'entrepreneuriat, la compétitivité et le développement des petites et moyennes entreprises. En outre, le progrès technologique, notamment la diffusion de la technologie, peut donner de nouvelles possibilités aux entreprises d'améliorer leur compétitivité.

12. Nous réaffirmons aussi notre engagement de continuer à participer aux efforts déployés par l'instance dont nous relevons, l'Assemblée générale des Nations Unies, pour renforcer les activités de développement du système des Nations Unies. Nous entendons ainsi contribuer aux textes issus des conférences des Nations Unies pertinentes et suivre leur application, notamment dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA, de la tenue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et de la mise en place d'un cadre de développement au-delà de l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des OMD.

13. Le développement est aujourd'hui une préoccupation universelle et la mondialisation centrée sur le développement est notre cause commune. Nous reconnaissons la nécessité de rendre nos activités économiques communes plus propices à un changement structurel progressif, qui se traduise davantage par une croissance et un développement équitables et durables et par une participation plus large à un nouveau contrat social plus solide. Nous sommes aussi conscients des capacités et des ressources différentes dont disposent les pays en fonction de leur niveau de développement, ce qui implique que les pays auront des rôles différents à jouer dans l'édification de notre avenir commun. Mais nous devons tous participer de manière équitable à la définition des contours de l'économie mondiale afin de soutenir ce nouveau consensus en faveur d'une mondialisation centrée sur le développement.

14. Nous sommes fermement convaincus que le phare que la CNUCED représente pour le développement depuis 1964 continuera de briller au cours des quatre prochaines années grâce au Manar de Doha pour une croissance et un développement équitables et durables. Ce consensus repose sur nos aspirations communes, ainsi que sur nos préoccupations et responsabilités communes, et notre détermination à travailler ensemble dans un nouvel esprit de partenariat, en nous inspirant de données empiriques et d'analyses collégiales, en étant ouverts à la diversité des expériences et des valeurs nationales, et en gardant à l'esprit les événements survenus récemment et les nouveaux enjeux. Nous reconnaissons aussi la nécessité de renforcer la CNUCED et l'impact de ses travaux en la rendant plus efficiente, efficace, transparente et responsable, ainsi qu'en créant des partenariats et en favorisant une plus grande synergie et complémentarité avec les autres organisations internationales compétentes. Que ce consensus sur une mondialisation centrée sur le développement soit notre guide à tous jusqu'à la quatorzième session de la Conférence.